

SYLLABUS

L2 Droit



- **Code Apogée de l'enseignement : DLMDK301**
- **Titre de l'enseignement : MAT Espagnol**
 - Responsable de l'enseignement : **Félix MARTIN-MORAL**
- **Nom de la formation : L2 Droit**
 - Responsable(s) pédagogique(s) de la formation : **Quentin GUIGUET-SCHIELE**
- **Niveau de formation : L2**
- **Période : semestre 3**
- **Crédits ECTS : 2**
- **Langue d'enseignement : Espagnol**
- **Modalité pédagogique : Présentiel**
- **Total heures :**
 - Heures TD : **13.5h TD/semestre**
- **Modalités d'évaluation :**
 - Contrôle continu (nature et durée de l'évaluation, % de la note) : CC intégral
- **Chargé(s) de TD (si connus a priori) : Félix MARTIN MORAL**

DESCRIPTION

• Principaux thèmes abordés :

- 1/ Comparatif du fonctionnement du pouvoir législatif et de l'organisation administrative France-Espagne au travers de l'évolution des lois régissant le Pacs en France et les différentes Leyes de parejas de hecho régionales en Espagne
- 2/ Comparatif de l'histoire de l'élargissement des personnes du même sexe en Espagne et en France
- 3/ La loi ayant récemment légalisé en Espagne l'euthanasie et le suicide assisté : comparatif avec la France
- 4/ Actualité politico-législative espagnole.

• Descriptif de l'enseignement :

Les cours sont basés sur des documents réels, tirés essentiellement des textes juridico-législatifs et des articles de presse (écrite et télévisuelle), aussi bien en langue espagnole que française.
Le corpus documentaire est mis à la disposition des étudiants sur leur ENT

• Compétences attendues :

Les quatre compétences langagières seront développées, mais tout particulièrement, la prise de parole et la présentation orale de certains points précis des thématiques abordées.

• Prérequis :

Idéalement, il est demandé aux étudiants d'avoir un niveau, minimum, B1, et d'avoir intégré le programme de connaissances qui leur est proposé en ligne en L1 (S1).

• Bibliographie :

Il n'y a pas de bibliographie à vraiment parler : la consultation des principaux titres de la presse espagnole figurant dans la section de Périodiques de la BU, est vivement recommandée.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.